

Rio Tinto
Énergie Électrique, Opérations Québec
900, avenue du Pont Nord
Alma (Québec) G8B 7B6

Le 28 mars 2023

Aux propriétaires d'un terrain sur lequel se situe une emprise de ligne de transport d'énergie

Objet : Contrôle annuel de la végétation dans les corridors de transport d'énergie de Rio Tinto

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que la division Énergie Électrique de Rio Tinto procèdera, du 8 mai au 15 août 2023, au contrôle de la végétation dans l'emprise des lignes 21-22, partant d'Isle-Maligne à Alma, jusqu'à la Centrale Chute-à-la-Savane à Sainte-Monique; des lignes 27-28, partant de Sainte-Monique, jusqu'au poste électrique Mistassini; et des lignes 61-62, partant du poste 345 kV de Delisle à Alma, jusqu'à la rivière Péribonka à L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

Les équipes qui effectueront les travaux de végétation devront accéder aux emprises de lignes, dont certaines se retrouvent sur ou près de votre propriété. Toutes les mesures seront prises afin de respecter les servitudes ou ententes en place et de causer le moins d'inconvénients possible. Au besoin, nous nous assurerons de faire le suivi avec les résidents ou les représentants du milieu concernés.

La maîtrise de la végétation dans les corridors de transport d'énergie est une nécessité pour des raisons de sécurité du public et de fiabilité du réseau. Elle vise à maintenir le dégagement de l'emprise des lignes par la végétation environnante, ce qui pourrait entraîner des risques d'électrocution, des incendies, des explosions et la défaillance du réseau.

Il se pourrait que nous ayons à intervenir dans votre secteur, soit par la coupe systématique des arbres à grand déploiement ou, exceptionnellement, en vous proposant d'émonder vos arbres selon leur espèce, leur densité ou l'endroit où ils se trouvent dans l'emprise. De plus, nous aurons à utiliser des pesticides dans les secteurs boisés, tout en respectant les distances d'approche des zones sensibles définies dans le code de gestion des pesticides du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Ces travaux seront effectués par un entrepreneur qualifié et en tout respect des règles reconnues. Pour toute question ou requête, veuillez contacter notre équipe de relations avec les communautés au **418 699-3666** ou écrire à l'adresse suivante : communications.ee@riotinto.com.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Marc-André Gagné
Chef de service, Production, Lignes, Essais et analyses
Rio Tinto, Énergie Électrique